

SOLIDARITÉ

Dons alimentaires des filières agricoles



**GATINE
RACAN**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée en 2013, **SOLAAL** (**SOL**idarité des producteurs **A**gricoles et des filières **Al**imentaires) est un réseau d'associations dont la mission est de faciliter et d'organiser les dons des filières agricoles et alimentaires vers les associations d'aide alimentaire.

Depuis 2022, son antenne régionale en Centre-Val de Loire lutte activement contre le gaspillage alimentaire, notamment contre la perte des invendus agricoles de proximité, et offre ainsi des produits frais aux personnes les plus démunies.



Les producteurs n'ont pas toujours les contacts nécessaires pour donner leurs invendus, ou ne savent pas comment s'y prendre (quels produits ? comment ? etc.) De leur côté les associations sont en demande de produits frais et locaux (viandes, légumes, fruits, produits laitiers ...)

Par ailleurs, les producteurs et les associations n'ont pas forcément la connaissance de leurs contraintes et obligations mutuelles.

SOLAAL joue ainsi le rôle d'interlocuteur et d'intermédiaire afin de faciliter des échanges.

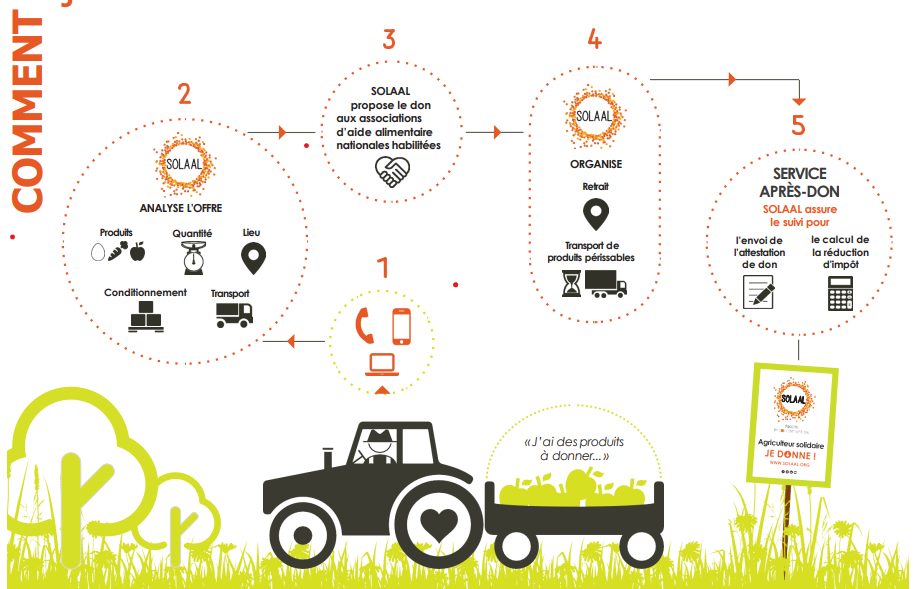
Ces services sont entièrement gratuits.

QUELQUES CHIFFRES EN CENTRE VAL-DE-LOIRE

53 donateurs :
25 actifs en 2023
dont 17 nouveaux en 2023

44 associations bénéficiaires
en 2023

ÇA MARCHE



Le donateur déclare un don possible auprès de SOLAAL (par téléphone, sur le site internet ou l'application gratuite) Il indique quel produit, quelle quantité il souhaite donner, s'il peut livrer ou si quelqu'un doit passer chez lui.

En fonction, **SOLAAL** communique auprès des associations d'aide habilitées qui peuvent se positionner sur le don, par exemple la Croix Rouge, les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire de Touraine, les réseau ANDES (épiceries solidaires) et le Secours Populaire.

SOLAAL met ces contacts en relation, répartit les quantités entre les associations positionnées.

Tout est fait en transparence pour faciliter les échanges, avec l'aval du donateur à chaque étape.

Le donateur bénéficie d'avantages fiscaux, comme pour un don classique. Et le suivi des attestations est facilité : **SOLAAL** assure le relais avec les associations d'aide.

> **SOLAAL facilite l'organisation du don (conditionnement, répartition) et le suivi du don (attestations pour les réductions d'impôts)**

Le don peut également prendre la forme d'une opération de glanage, comme cela a été le cas sur le territoire Gâtine-Racan les 23 novembre et 11 décembre 2023 chez Thierry Moisy, producteur de pommes, poires et noix à Saint-Paterne-Racan.

Le glanage solidaire, qu'est-ce c'est ?

Coutume très ancrée en France depuis le XVIème siècle, le glanage consiste en la récupération, après récolte, des produits végétaux au sol ou sur pied et non ramassés par le producteur (soit en raison de leur calibre, soit par impossibilité technique) SOLAAL souhaite remettre au goût du jour cette pratique de façon encadrée. Le glanage est un accord entre deux parties : l'agriculteur et l'association « glaneuse ». Cette dernière doit avoir l'autorisation du propriétaire et respecter les portions du champ qu'on lui accorde.

Lorsqu'un agriculteur a des invendus, il peut en faire don aux associations d'aide alimentaire afin d'éviter de jeter le fruit de son travail. Certains de ces invendus sont encore dans les champs car le producteur n'a pas le temps ou les moyens de les récolter et de les conditionner pour en faire des dons.

Le glanage solidaire est la solution pour valoriser ces invendus ! Tous les participants sont gagnants : l'agriculteur donne ses produits, l'association d'aide alimentaire reçoit des fruits et légumes frais pour les personnes qu'elle accueille et les glaneurs découvrent le monde agricole. Une belle chaîne de solidarité !

SOLAAL CENTRE VAL DE LOIRE
13 avenue des Droits de l'Homme
45000 Orléans

Tel : 06 68 48 20 41
Mail : centrevaldeloire@solaal.org

www.solaal.org/centre-val-de-loire

Plus d'informations :
www.gatine-racan.fr

CONTACT :
pat@gatine-racan.fr
02 47 29 40 16